MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Direction générale
de la recherche et de l'innovation

Résultats des élections 2025 des représentants des étudiants au CNESER

Paris, le 6 juin 2025

Résultats du scrutin

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Nb de sièges
La Confédération des Elus Etudiants : universités, écoles, outre-mer, doctorants - un même combat pour le service public	103	5,96 %	0
La liste associative et indépendante : BOUGE TES CAMPUS, pour un enseignement supérieur et une recherche inclusifs, écologiques et émancipateurs !	712	41,20 %	5
UNI et indépendants : au service des étudiants	194	11,23 %	1
Union Étudiante contre la sélection et l'extrême droite : l'alternative pour un enseignement supérieur émancipateur, démocratique, écolo et solidaire !	370	21,41 %	3
Contre l'austérité budgétaire, l'extrême droite et la sélection : Vote UNEF, le syndicat étudiant pour un enseignement supérieur ouvert et émancipateur !	166	9,61 %	1
Coordination Féministe, Antiraciste et Écologiste - Etudiant-es Solidaires	183	10,59 %	1
Total	**1 728**	**100 %**	

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	2 018
Nombre de bulletins dans l'urne	1 774
Taux de participation	87,91 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	1 728
Nombre de bulletins blancs	46
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges titulaires	11
Nombre de sièges suppléants	11

En application de l’article D. 232-13 du code de l’éducation, la régularité des élections peut être contestée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, par le ministre chargé de la recherche ainsi que par tout électeur devant le tribunal administratif de Paris, dans le délai des huit jours francs qui suivent la publication des résultats sur le site internet du ministère chargé de l’enseignement supérieur.